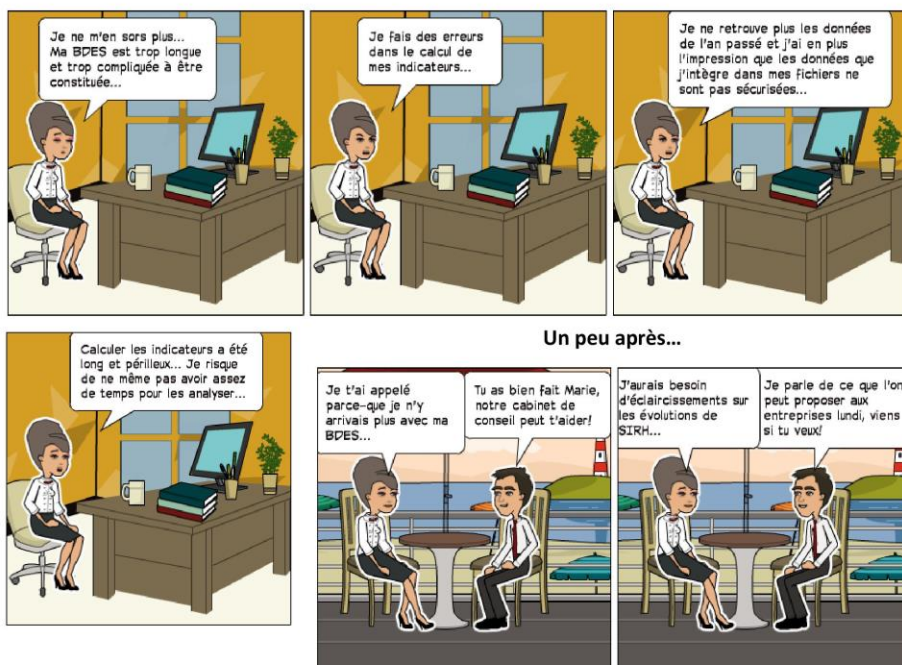


## Cabinet ÔSIRH - Fiche Point Eclair n°18, Thème « SIRH ET BDES »



(Réalisé à l'aide du site <https://www.pixton.com>)

Vous avez aussi connu ce genre de situations ?

Si comme Marie, vous avez besoin de renseignements sur les possibilités d'évolutions de SIRH aidant à la constitution d'une BDES, n'hésitez pas :

- à venir Lundi 11 décembre 2017 à notre présentation « SIRH et BDES »
- à consulter notre site,
- à nous contacter!

Le SIRH est adaptable aux spécificités de l'entreprise et aux évolutions légales. Si l'entreprise dispose du SIRH et de l'évolution adaptés à ses besoins, constituer la BDES devient facile !



Vous avez peur de regretter la superposition de vos tableaux Excel chronophages et vous hésitez encore ?

6 arguments pour vous convaincre !

Le SIRH permettra au Service RH de constituer sa Base de Données Economiques et Sociales...

### 1-en s'assurant d'avoir des données sociales fiables et mises à jour

Les indicateurs peuvent être mis à jour automatiquement, au quotidien. La fiabilité des données pourra augmenter la confiance des salariés et leur engagement.

### 2-en sécurisant les données sensibles

Il est facile de voler, d'emporter ou d'oublier une clé USB contenant un tableau Excel... Là, vous déterminez les modalités d'accès, de consultation, d'utilisation et d'actualisation de la BDES. Vous pouvez donc rendre accessible la BDES aux représentants du personnel ou à l'inspecteur du travail. La base de données peut être cryptée pour éviter que les données soient lues en cas de piratage.

### 3-en archivant les données, période par période

Ce qui est utile puisque sans accord, la BDES doit renseigner des informations sur les deux années précédentes et des perspectives sur les trois années suivantes.

### 4-en exploitant plus simplement les données

Vous pouvez reformater ou créer des rapports de gestion à partir des données à disposition. Vous pouvez passer d'un rapport à un autre (Bilan Social, Rapport de situation comparée, Rapport CHSCT...).

Des graphiques associés aux indicateurs sont proposés.

Enfin, vous aurez plus de temps pour apprécier la conformité de vos résultats ou pratiques avec la loi, pour analyser ces données mais aussi pour dialoguer.

### 5-en ayant la possibilité de programmer l'envoi de notifications

Elles peuvent permettre de prévenir les représentants du personnel concernés d'une mise à jour ou vous rappeler les échéances à respecter.

### 6-en ayant la possibilité de demander de l'aide

Une hotline ou des tutos peuvent être mis à votre disposition.

Elior, Bel, Alten et bien d'autres se sont lancées... A votre tour ! 

Nous serons là pour vous accompagner dans le choix et l'établissement de votre SIRH ou de l'évolution à adopter.

Contactez-nous !

**Le cabinet ÔSIRH, cabinet de conseil en Ressources Humaines**



- [contact@cabinet-osirh.fr](mailto:contact@cabinet-osirh.fr) - 04 78 77 77 77